

COMPTE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 MAI 2012

Le trois mai deux mille douze, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la Mairie, au nombre de dix, sous la présidence de Monsieur Joseph LE BOUEDEC, Maire, en suite de la convocation faite le 26 avril 2012.

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de quinze.

Étaient présents : MM. LE BOUEDEC Joseph, LE SCANFF Didier, MARTIN Jean-Pierre, L'HOSTIS Stéphanie, ÉZANIC Jean-Louis, LE DÉVÉHAT Yannick, HOUEIX Magali, LE TROUHER Erwan, ÉLLIAS Claude, JOUAN Isabelle.

Étaient absents excusés : DORN Delphine, ROBIN Evelyne, DETLOF-CHAPUT Stéphanie, LE LIBOUX Claude.

Était absent non excusé : MORAUT Philippe.

CONSTITUTION DU JURY D'ASSISES 2013 :

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée qu'il appartient au conseil municipal de tirer au sort les jurés susceptibles de faire partie du Jury d'Assises du Morbihan pour l'année 2013. Ce tirage au sort s'effectue à partir de la liste générale des électeurs de la commune. Pour la commune de GUERN le nombre de personnes à tirer au sort est de 3. Sur ces 3 personnes, une seule est susceptible d'être retenue comme jurée.

Le conseil municipal, après tirage au sort, a désigné les personnes suivantes :

- LE BAIL Amandine, 27 rue de l'Étang,
- JOUAN née LE PALLEMEC Élisabeth, 4 La Maison Blanche,
- PIRAUD Éric, 13 rue Joseph Le Cam à Quelven.

CHOIX DE L'OFFRE POUR LE PROGRAMME VOIRIE 2012 :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une consultation pour la réfection de la voirie communale pour cette année a été réalisée.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 27 avril 2012 pour l'ouverture des enveloppes et l'attribution du marché.

Monsieur LE SCANFF, adjoint, rappelle les routes qui seront remises en état : Cranhuern 500 ml, Saint Jean 700 ml la partie qui descend vers Coët Henven, Kérhiec 260 ml l'empiètement qui dessert la carrière, Créhiec 200 ml et entre Vorlen et Bonalo 100 ml.

Monsieur le Maire donne connaissance de l'offre retenue par la commission d'appel d'offres qui est la suivante :

- **Réfection de la voirie communale programme 2012 : 40 204.25 € HT, attribué à l'entreprise COLAS de LOCOAL MENDON offre la mieux disante.**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** la décision de la commission d'appel d'offres d'attribuer le marché à l'entreprise COLAS.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORTS SCOLAIRES DE BAUD COMMUNAUTÉ ET DU PAYS DU ROI MORVAN

Baud Communauté

Monsieur le Maire présente la demande de BAUD COMMUNAUTÉ pour la participation aux frais de gestion de transports scolaires vers les collèges et lycées de Pontivy. 7 élèves de Guern des villages de Boderel, Vorlen et Toulabio sont transportés à Pontivy par la ligne de transport scolaire gérée par BAUD COMMUNAUTÉ.

La participation aux frais de gestion du transport scolaire s'élève à 297.43 €, soit 42.49 € / élève.

Pays du Roi Morvan

Monsieur le Maire présente la demande du PAYS DU ROI MORVAN pour la participation aux frais de gestion de transports scolaires vers les collèges de Guémené/Scorff. 25 élèves de Guern sont transportés à Guémené/Scorff par la ligne de transport scolaire gérée par LE PAYS DU ROI MORVAN.

La participation aux frais de gestion du transport scolaire s'élève à 250.00 €, soit 10 € / élève.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** le paiement des frais de participation aux frais de gestion des transports scolaires cités ci-dessus.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROGRAMME D'AIDE AUX COMMUNES POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE AU CONSEIL GÉNÉRAL – PROGRAMME 2013 :

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de restaurer des routes communales de la commune. Le financement de cette opération inclut une participation du Conseil Général au titre du programme départemental pour investissement sur la voirie communal et rurale.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 83 742,72 € TTC (70 019,00 € HT).

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à demander une subvention au Conseil Général pour cette opération.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre du programme départemental pour investissement sur la voirie communal et rurale.

DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGET COMMUNE ET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES :

APRÈS en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **ADOPTE** la décision modificative n° 2 telle que figurant ci-après :

BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement :

Dépenses

- Compte 6474 + 2500.00 €

- Compte 6574 - 2500.00 €

BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Fonctionnement :

Dépenses

- Compte 6061 + 100.00 €

Recettes

- Compte 701 + 100.00 €

DEMANDE DE LOCATION DE GARAGE

Monsieur le Maire fait savoir que M. & Mme KERVINIO Mickaël, ont sollicité la commune pour la location du garage situé en dessous de la salle des associations.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte de louer ce garage au prix de 50 € par mois.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2012

Monsieur le Maire fait savoir que le rassemblement est prévu à 11h30, cour de la Mairie. Le vin d'honneur sera servi au Café Le Guernate. Toute la population est invitée à célébrer cette commémoration.

INAUGURATION DE LA RUE HENRI AUGUSTE BRIERE

Monsieur le Maire fait savoir qu'en partenariat avec Monsieur LE JUGE (Les Jeudis de Quelven) la rue Henri Auguste Bière à Quelven sera inaugurée le samedi 12 mai à 16 h 00. À cette occasion la plaque sera découverte et un récital d'orgue d'environ 45 minutes suivra.

Monsieur le Maire fait savoir que le mardi 15 mai aura lieu une manifestation correspondant au 100^{ème} concert organisé depuis la restauration de l'orgue. À cette occasion un repas médiéval payant, réalisé par le lycée de Saint Ivy, sera servi sous chapiteau sur le terrain communal.

POINT SUR LA COMPÉTENCE TRANSPORT DE PONTIVY COMMUNAUTÉ :

Monsieur MARTIN fait savoir que 4 lignes régulières, 2 lignes de transport à la demande viennent d'être mises en place suite au transfert de compétence transport à Pontivy Communauté. Un dépliant concernant ce nouveau service est disponible en mairie.

SOIREE THEATRE A LA SALLE POLYVALENTE :

Madame L'HOSTIS fait savoir que l'école Les Korrigans organise une soirée théâtre le vendredi 11 mai sur le thème du loup.

LOCATION DU CHAPITEAU :

Monsieur EZANIC demande si le chapiteau de la commune peut être loué à des associations extérieures à la commune ou à des particuliers.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de ne pas louer le chapiteau.